



Conseil communal et CPAS conjoints **Séance du 16 décembre 2021**

Etaient présents :

Julien Breuer Bourgmestre, Président ;
Marie-Céline Chenoy, Sophie Dehaut, Patrick Bouché, Viviane Mortier, Echevins ;
~~Albert Fabry~~, Christel Paesmans, ~~Nicolas Esgain~~, Christiane Paulus, Stéphane Lagneau, Marcel Ghigny, Marie Paris, Jonathan Dolphens, ~~Jean-François Jacques~~, Virginie Maillet, Nathalie Sannikoff, Eric Meirlaen, ~~Florence Godon~~, Bruno Ferrier, Conseillers communaux.
Françoise Duchâteau, Présidente du CPAS (voix consultative);
Nathalie Gathot, Directrice générale de la commune.

Daniel Chenoy, Monique Brasseur, Bernard Ghékière, Dominique Loosen, Christiane Marchal, Sandrine Decelle, Pierre Ollieuz, Stéphane Ugeux, Conseillers de l'action sociale.
Frédéric Laermans, Directeur général du CPAS.

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h05.

SEANCE PUBLIQUE

OBJET N°1 : Rapport de synergie commune-CPAS - Approbation.

REUNION CONJOINTE DU CONSEIL COMMUNAL ET DU CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Vu le CDLD et en particulier l'article L1122-11;

Vu article 26bis, §5, alinéa 2 de la loi organique des centres publics d'action sociale du 8 juillet 1976;

Attendu les dernières modifications du CDLD qui instaure l'obligation de Codir commun ainsi sur des matières spécifiques;

Attendu que le rapport doit être rédigé par les deux Directeurs Généraux et approuvé en Codir commun ;

Attendu que cette réunion du CODIR s'est tenue en date du 3 décembre 2021 ;

Attendu que le Conseil commun peut modifier ou ajouter des éléments à ce rapport de synergies ;

Après lecture du rapport par la Directrice générale de la commune, Madame Nathalie Gathot ;

Le Conseil commun Commune CPAS **approuve** le rapport 2021 des synergies entre les deux administrations.

OBJET N°2 : Présentation des logements du CPAS (logements ILA, logement d'urgence et logement pour personnes précarisées) - Information.

Dans le cadre des synergies entre l'administration communale et le CPAS, un rapport relatif aux logements du CPAS est présenté en séance ;

Il en donné lecture en séance ;

Après en avoir délibéré ;

Le Conseil commun Commune - CPAS **PREND CONNAISSANCE** de ce rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 18h38.

La Secrétaire

Le Bourgmestre

Nathalie Gathot

Julien Breuer